L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 25 OCTOBRE 1872.

46me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI MATIN, 25 OCTOBRE.

VENTES À L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Placide J. Spear, au No 54, Passage de la Bourse—Montres en or et en argent, bijouterie, pendules, objets de fantaisie.

Par R. M. et R. J. Montgomery, au No 161, rue [illegible], entre Bourbon et Dauphine—Beaux meubles de maison, de chambres à coucher, de salle à manger. Aussi, un bon piano en bois de rose.

Par [illegible] & Co., au No 30, rue de Chartres—[illegible] de bureaux, comptoirs, installations, coffre-fort; lingerie, "notions", articles de fantaisie et coutellerie.

Par [illegible] Bros, au No 16 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

ANNONCES POLITIQUES.

Tou annonce émanant d'un club ou d'une association politique quelconque devra être payée comptant si on en désire l'insertion dans l'Abeille. Celles pour lesquelles cette condition n'aura pas été remplie ne paraîtront point dans nos colonnes.

SPECTACLES.

Vendredi, 25 octobre 1872.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—The Witches of New York, les Sorcières de New-York.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—The Merrymen, ou: Les Beaux Jours de Robin Hood, par les sœurs Zavistowski.

PLACE CONGO.—Grande Ménagerie, Cirque, etc.

Les Candidats à la Législature.

Lorsque les [illegible]raux se sont retirés, la semaine dernière, de la conférence à laquelle ils avaient pris part avec les démocrates et les réformistes, ils ont publié une liste, dite libérale de fusion, sur laquelle ils avaient maintenu comme représentants des citoyens connus de tous, comme MM. Joseph Shakspeare, Hugh McCloskey et W. H. Moon.

Or, nous remarquons que, sur la liste adoptée en dernier lieu et qu'on a ratifiée hier soir, sur la Place Lafayette, les noms de ces trois honorables citoyens ont disparu pour faire place à d'autres noms. En fait, la liste actuelle des candidats à la Législature de cette fraction du parti démocrate-libéral comprend plus de libéraux que de démocrates et, parmi ces libéraux, nous trouvons des noms d'ex-radicaux bien connus comme MM. Oplatek et Kinsella.

En revanche les noms de MM. P. Scanlan, J. A. Rice, J. J. Fianey, T. Bailly Blanchard, jne., W. C. Raymond et Theo. Forstall, qui avaient été acceptés par les trois comités, ont disparu de la dite liste. Pour le Sénat MM. Edward Booth et Albert Voorhies sont remplacés par MM. J. H. Wingfield et A. A. Kerr.

En comparant attentivement les deux listes pour la législature, on verra que nous avons eu raison de dire que celle que nous soutenons et que soutiennent les réformistes, offre plus de garanties que la liste libérale-démocrate au point de vue des réformes à obtenir.

Or, la bonne composition de la législature a encore plus d'importance que la question de savoir qui remplira les fonctions d'administrateur des améliorations. C'est ce que nous croyons devoir rappeler à ceux qui se préoccupent plus de l'avenir de notre Etat et de notre ville que de la réussite de tel ou tel candidat particulier.

L'ENREGISTREMENT.

L'enregistrement des votants prend fin demain samedi. Il ne reste donc plus deux jour à ceux qui ont jusqu'ici négligé de se faire enregistrer, pour remplir cette formalité sans laquelle ils ne seront pas admis à participer au scrutin du 4 novembre, scrutin qui doit décider de la destinée de la Louisiane. Manquer à ses devoirs civiques dans les circonstances actuelles serait déserter devant l'ennemi et trahir ses concitoyens, et nous aimons à croire que bien peu de citoyens s'exposeront à mériter ce reproche.

☞ On trouvera à la quatrième page du journal la liste de paroisse de fusion et l'adresse au peuple du Comité Exécutif signée par MM. Arch. Mitchell, pour le Comité Exécutif Démocratique de Paroisse, et B. R. Forman et D. Warren Brickell, pour le Comité Exécutif de paroisse du parti de la Réforme.

☞ Nous remercions M. Kellogg, sénateur des Etats-Unis, de l'envoi qu'il nous a fait du volume contenant le message présidentiel et les documents de la session congressionnelle de 1871-72.

ÉLECTIONS EN FRANCE.—Le député légitimiste dont le télégraphe annonce l'élection dans le Morbihan est M. de Kerdrel, neveu du député actuel, M. Audran de Kerdrel.

AUX AMATEURS DE BILLARD.—Voici une nouvelle qui fera sensation parmi les amateurs du noble jeu de billard. Le plus fort joueur du monde, Le Furet, est en ce moment à la Nouvelle-Orléans. Il a droit au titre de Champion du Billard, car, en 1867, à Paris, il a gagné le plus fort joueur de France de 500 points dans une partie de 4000. Les amateurs pourront le voir jouer chez Ch. Lacoume, propriétaire de la Salle de Billards St-Charles, sous l'hôtel de ce nom, encoignure St-Charles et Gravier. Nous félicitons M. Lacoume, qui ne perd jamais une occasion de faire venir à la Nouvelle-Orléans les grands joueurs de billard, et qui mérite à ce titre les sympathies et le patronage des amateurs.

GANTS, CHEMISES, PARFUMERIE, &C.—La maison Moreau, au coin des rues Royale et Toulouse, vient de recevoir par le steamer Hanover, un grand assortiment de gants de toutes sortes et particulièrement de gants Jouvin et système Jouvin, ainsi qu'un vaste fonds de parfumeries et de merceries des meilleures fabriques. La maison Moreau a aussi un grand stock de chemises de toutes les qualités que nous recommandons aux amateurs qui aiment le linge bien confectionné, de bonne durée et d'un goût sans reproche.

OUVERTURE DE MAGASIN.—Samedi, 26 du courant, aura lieu l'ouverture du magasin de MM. Hébert, Miret & Pinsard, rue du Canal 149, qui font en ce moment un grand déballage d'articles nouveaux. Nous en prévenons le public amoureux des nouveautés et du bon marché, car les magasins de récente fondation offrent toujours aux acheteurs ce double avantage.

☞ Les STOMACH BITTERS se composent de racines, d'écorces et d'herbes dont les propriétés médicinales ont été depuis longtemps reconnues. Ces matériaux habilement combinés donnent un produit extrêmement salutaire. Nous les recommandons aux familles.

☞ Jos. B. Hubbard a en magasin, coin Rampart et Perdido, au plus bas prix de la ville, les meilleurs lits à sommier qui aient jamais été inventés à la Nouvelle-Orléans.

— Par suite de la mort de M. Adolphe Adam et de M. Tenart, on sait que deux sièges sont actuellement vacants au conseil municipal de Paris.

Les électeurs du quartier des Halles (1er arrondissement) et du quartier de la Chaussée (2me arrondissement) ont été convoqués pour le dimanche 20 octobre, à l'effet de pourvoir à ces deux vacances.

— Une jeune personne, âgée de seize ans, appartenant à une de nos familles légitimistes les plus distinguées, qui possède un ravissant hôtel Louis XVI, rue de [illegible], vient de se laisser enlever par M. V...., ancien chef de chœurs au Théâtre-Lyrique sous la direction Pasdeloup.

La jeune personne en question a connu V.... à Dieppe; c'est là que la séduction a eu lieu.

Inutile d'ajouter que la famille est au désespoir.

Signe particulier: la jeune fille a une cicatrice à la lèvre inférieure.

Revue des Journaux.

La fusion est une nécessité, dit notre confrère du Picayune, et comme la personnalité de M. Burke a été la pierre d'achoppement de la fusion pour la liste de paroisse, il propose de substituer au nom de M. Burke le nom d'un citoyen qui a été l'un des premiers à se proclamer libéral, nom que les conservateurs accueilleront de leur côté avec la plus grande faveur. Ce nom c'est celui du général Beauregard. Nous n'avons pas besoin de répéter les éloges que notre confrère adresse à cet éminent citoyen. On ne saurait désirer un candidat dont l'intégrité soit plus irréprochable et qui soit, en même temps, plus capable de remplir les fonctions d'administrateur des améliorations.

Le même journal expose les raisons qui ont amené la démocratie nationale à s'allier avec les libéraux, et il adresse aux démocrates purs qui persistent à faire bande à part des conseils sensés et patriotiques. Les purs ne forment pas un dixième du parti démocrate; ils ne peuvent rien par eux-mêmes, et, en persistant à porter des candidats séparés, ils travaillent dans l'intérêt de l'ennemi commun, du radicalisme.

Le Picayune dénonce, comme nous l'avons fait nous-même, la spéculation cachée sous la proposition de la Banque d'Epargnes de la Louisiane. C'était un dernier coup de filet que nos conseillers voulaient jeter avant de quitter la place.

Le Times qui trouvait, le 15 octobre, la liste des deux Conventions, démocratique et libérale, très inférieure à la liste de la réforme et si mauvaise qu'il était nécessaire de la réviser, car elle nuirait même au succès de la liste d'Etat, accepte, aujourd'hui, cette même liste avec les trois ou quatre changements qui y ont été apportés et il déclare qu'elle est aussi bonne qu'on pouvait l'espérer dans l'état actuel des partis. Il dit qu'elle est préférable à la liste de la Douane, ce qui n'est pas un grand compliment, et il persiste à ignorer l'existence de la liste de fusion réformiste, bien que, dans son numéro du 15, il eût dit qu'un ou deux changements à la liste primitive de la réforme la rendraient acceptable à la grande masse des citoyens.

Le Times qui trouvait hier si admirable et si généreuse la proposition de la banque de M. Van Norden, au point qu'il la jugeait digne d'exciter la reconnaissance de la communauté entière, pense maintenant que l'ordonnance a besoin d'être modifiée. Nous aimons mieux qu'elle soit supprimée.

Le Republican a une longue et diffuse dissertation d'une colonne sur cette thèse: "la démocratie du républicanisme." Il s'étend longuement sur les avantages des chemins de fer. Dans un autre article, le Republican défend la proposition Van Norden, et, en maladroit ami, il laisse échapper cette naïveté, en réponse à ceux qui disent que M. Van Norden a acheté ces certificats et désire se payer lui-même.

"Eh bien! Supposons que cela soit; nous ne voyons pas ce que cela fait à la proposition. L'objet de la Banque est de gagner quelque chose par la transaction sans aucun doute.... Le public n'a rien à voir dans les motifs qui font agir la Banque."

Comme c'est nature de la part de la feuille qui a tiré du Trésor de l'Etat $300,000 par an depuis quatre ans, sans parler de ses autres privilèges. Ces gens-là manquent tellement de sens moral, qu'ils s'étonnent de l'indignation des honnêtes gens, lorsqu'un nouveau tripotage vient à être découvert.

Le National Republican défend le président Grant de l'accusation d'impérialisme, et il prétend que le président n'a fait qu'exécuter les lois. Tout mauvais cas est niable. Citer les cas où le président a outrepassé ses pouvoirs et violé les lois serait trop long. Le Picayune en a donné quelques exemples et l'organe grantiste ne répond que par des généralités.

Le même journal relate avec satisfaction la confusion qui existe parmi les conservateurs.

ARRIVÉE DE MADAME CAMELIA URSO.—Nous apprenons que madame Camelia Urso, la célèbre violoniste, est arrivée dans notre ville. Elle est descendue à l'Hôtel St-Louis. Elle se propose de donner prochainement quelques concerts.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—La politique absorbe un peu trop les esprits en ce moment, et le public à la veille des élections de la Nlle-Orléans néglige des plaisirs et des amusements pour s'occuper de questions plus graves. C'est ce qui explique sans doute les places vides que nous avons remarquées hier soir aux "Variétés".

En tout autre temps, la pièce de "Robin Hood" représentée par les sœurs Zavistowski aurait attiré toute la Nouvelle-Orléans, et la salle du Théâtre de la rue du Canal aurait été comble tous les soirs.

Nous répétons que cette pièce mérite bien d'être vue au moins une fois et que l'on peut sans peine passer une soirée agréable en se rendant aux "Variétés."

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La troupe Aiken continuera à donner ses représentations pendant une semaine à ce théâtre. Le programme est changé pour ce soir. On donnera une nouveauté, un grand drame à sensation intitulée: Red Cayote.

NEWFOUNDLAND BITTER.—Depuis qu'il y a des maladies, il y a des médecins; car la maladie étant un état contre nature, un trouble de la santé empêchant de pourvoir à ses besoins, de s'occuper de ses affaires, on aspire le plus tôt possible à recouvrer la santé, et alors après avoir pris les conseils de l'homme de l'art, on prend des remèdes. Or, quand on lit les ouvrages de médecine écrits en grec, en latin, en hébreu, en arabe, en français, en allemand et en anglais; quand on parcourt attentivement les ouvrages d'Hippocrate, de Galien, de Celse, les livres laissés par Averrhoès, par Paracelse, par Sydenham, par Wan Swieten, par Harvey, par Broussard, etc., etc., tous grands médecins qui ont fait progresser l'art de guérir, dans les temps anciens et modernes, on reste frappé de l'importance que tous ces grands hommes accordent à l'estomac et au bon fonctionnement de cet important organe. On disait qu'ils sont persuadés que les troubles de l'estomac proviennent les causes de toutes les maladies. Il y a certainement dans cette opinion un peu d'exagération, mais il y a aussi un grand fonds de vérité. Aussi, quand on a analysé les traitements proposés par ces grands médecins contre un grand nombre d'affections et qu'on se rend un compte véridique de leur [illegible], on voit bien vite qu'ils [illegible] moyens d'actions et qu'ils font agir tous les remèdes dont ils disposent pour nettoyer, exciter et fortifier l'estomac et les intestins, pour calmer les douleurs, relever l'appétit et activer les digestions. Aussi proclament-ils tous une vérité qui saisit l'esprit de tout le monde. "Quand un malade mange il est guéri." C'est, en effet, que dans l'estomac se triturent et se préparent les aliments et qu'ils se transforment de telle façon qu'ils sont alors absorbés et entrent dans le sang qu'ils enrichissent et fortifient. Ce sang plus riche, plus vif, court dans tout le corps et remplace la faiblesse par la force, les pâles couleurs par des couleurs vives, la nonchalance par des mouvements vifs. C'est parce que l'estomac a toujours besoin de bien fonctionner, qu'aussitôt que l'appétit se perd et que les forces diminuent et que l'on se sent malade on [illegible] [illegible] [illegible], qui, en quelques jours, fera cesser cet état de malaise et guérira radicalement. Cette préparation si stomachique, si énergique, et qui produit des résultats extraordinaires, est le Newfoundland Bitter. Quelle que soit la maladie pour laquelle on fasse usage du Newfoundland Bitter, on ne tarde pas à ressentir de l'amélioration, sinon dans le point où le mal est spécialement fixé, du moins dans l'état général. Il est rare que les 2 ou 3 premiers jours on ne [illegible] [illegible] l'appétit plus vif [illegible] plus [illegible]. Presque toujours les malades sont [illegible] [illegible] [illegible] dès la première semaine, et si le mal devient plus aisé, c'est bien évidemment parce que le sang se purifie, et si le sang se purifie, c'est que le [illegible] [illegible].

DÉPÊCHES Télégraphiques
TRANSMISES À L'ABEILLE.

EUROPE.

Inondation dans la Vallée du Pô.

Rome, 24 oct.—Il y a des rapports alarmants d'inondations sur les deux rives du Pô. Le ministre des travaux publics s'est porté vers les endroits inondés.

Un Communiste condamné à Mort.

Paris, 24 oct.—Rossel, communiste [illegible] a été trouvé coupable et condamné à mort par une cour martiale.

Théophile Gautier, romancier, poète et critique français, est mort hier.

L'évacuation des départements de la Marne et de la Haute-Marne, par les Allemands, est complète.

Paris, 24 octobre.—Le Bien Public, organe ministériel, dit qu'il n'est pas probable que l'hon. E. B. Washburne, qui est parti le 15 pour les Etats-Unis, revienne à son poste comme ministre américain en France; une place lui ayant été offerte dans le cabinet de Washington après les élections.

Les plaintes des communistes prisonniers sur le traitement de leurs geôliers ont été officiellement réfutées.

Jacques Babinet, le célèbre physicien, est mort.

Londres, 24 oct.—Nombre d'Alsaciens et de Lorrains sont partis aujourd'hui pour le Canada.

Sir John Coleridge, avocat-général de la Grande-Bretagne, a dit aujourd'hui, devant l'Association Libérale d'Exeter, à propos de l'arbitrage de Genève, que l'Angleterre est sortie heureusement d'un mauvais cas.

MEXIQUE.

Affaires au Mexique.

Matamoros, 24—Le gén. Rocha est parti ce matin avec une escorte pour l'intérieur. Il paraît que les généraux Diaz et Donato Guerraro ne se sont pas encore rendus bien qu'ils soient en négociation avec le gouvernement. Des troupes sont rassemblées à Durango pour opérer, en cas de besoin, contre Diaz et Guerrero. Ces deux chefs ont peu de forces et ne paraissent pas avoir les sympathies du peuple de Durango et de Chihuahua où ils se trouvent et où ils feraient sans doute par entrer en arrangement avec Rocha.

DIVERS.

Emeute de Coolies à Demerara.

Kingston, Jamaïque, 21 octobre—Un télégramme de Demerara annonce que les coolies se sont révoltés contre les planteurs et que l'affaire a été sérieuse. La police a été forcée d'intervenir, et quinze coolies ont été tués avant que l'ordre fut rétabli.

On rapporte que le gouverneur Gray, de Madras, doit remplacer Sir John Peter Grant comme gouverneur de la Jamaïque.

Les dernières nouvelles de Belize Honduras, disent que les troupes anglaises ont poursuivi les Indiens rebelles qui ont fait tout récemment une incursion sur les établissements des blancs et qu'elles en ont tué une quarantaine.

La Récolte de Blé aux Etats-Unis.

Washington, 21 oct.—Le Bureau Agricol a reçu des retours d'après lesquels il paraîtrait que la récolte de blé de cette année dépassera de 5 pour cent celle de l'année dernière estimée à 230 millions de boisseaux. La nouvelle sera probablement de 240 millions de boisseaux pour une étendue de culture un peu au-dessous de 20 millions d'acres, ce qui donne un rendement de 12 à 13 boisseaux par acre. L'augmentation dans les Etats à l'Ouest du Mississipi paraît être d'environ 15 millions de boisseaux.

Observations Météorologiques.

Les probabilités annoncent un temps incertain pour la basse vallée du Mississipi et les Etats du Golfe.

New York, 24 octobre—Mme Greeley est retombée malade.

Les manipulateurs de tabac et les négociants ont décidé de ne favoriser aucun candidat pour le Congrès qui ne s'engagera pas à demander une modification de la taxe oppressive qui pèse sur eux.

Un affidavit contre le Consul Butler.

A. D. Strollogate, ex-secrétaire particulier du consul Geo. H. Butler, en Egypte, publie un long affidavit où il détaille les actes plus ou moins frauduleux au moyen desquels Butler a pu se faire une vingtaine de mille piastres. L'affidavit dit aussi que ce consul était presque toujours ivre, qu'il se trouvait souvent mêlé à des rixes de rue, et qu'il recevait du Khedive une subvention de £2000 par an.

New-York, 24 oct—Les affaires sont partiellement suspendues par suite de la maladie des chevaux à Brooklyn, le service des chars est suspendu. L'humidité de la nuit dernière a, sans aucun doute, aggravé l'épidémie, et les trois quarts des chevaux en sont affligés. Le fléau s'est propagé d'une manière alarmante dans les grandes écuries. Les chevaux des particuliers qui sont mieux soignés ne sont attaqués que dans la proportion de 45 pour cent et les autres dans la proportion de 70.

New York, 24 oct.—Le chef de police Mc Williams, de Jersey City et l'agent détectif Dayle ont été traduits aujourd'hui, pour complicité dans le vol de la banque de Jersey City. Desman, un des voleurs, a témoigné que Mc Williams le rencontra dans cette ville et lui dit qu'il y avait $200,000 à la banque et que pour 20 pour cent du butin il avait consenti à arranger les [illegible] [illegible] aux voleurs de s'en débarrasser et de s'évader. Ce procès cause beaucoup d'excitation.

New York, [illegible] dépêche de la Havane dit que Boyd Henderson a été bien traité pendant qu'il était en état d'arrestation. Il est allé à Puerto Principe au quartier-général de l'armée espagnole pour accompagner les colonnes contre les insurgés.

La maladie des chevaux.

Providence, R. J., 24—La maladie des chevaux a fait son apparition dans cette ville.

New-York, 24—Divers rapports sur cette maladie, [illegible] cette après-midi; elle ne paraît avoir causé aucune mortalité jusqu'à présent. Les journaux s'occupent des différents modes de traitement. On rend bon compte du traitement [illegible] par des injections d'acide dans les veines. Nombre de chevaux continuent à être atteints de cette maladie et les [illegible] [illegible] les symptômes sur la majorité de ceux qu'on voit dans les rues.

New York, 24 octobre—La compagnie de la [illegible] Broadway et de la 6me rue a suspendu aujourd'hui le service de ses chars. Plus de la moitié de ses 475 chevaux sont malades.

Des dépêches de Boston disent que le fléau gagne les Etats de la Nouvelle-Angleterre. Des milliers de chevaux sont malades dans cette ville et dans les environs, et une ligne d'omnibus a déjà cessé de faire son service.

Washington, 24 octobre—Les Indiens se sont rendus au Bureau Indien pour prendre congé du commissaire Walker à qui ils ont demandé la permission d'avoir des fusils, de la poudre et du plomb, pour tuer les buffles qui restent dans leur réserve. Cette permission leur a été accordée à la condition qu'ils rendraient leurs armes à la fin de la chasse. En conséquence, l'agent devra leur fournir ces armes et ces munitions et des trafiquants pourront accompagner les Indiens avec des wagons pour transporter le gibier.

New York, 24 octobre.—Les affaires de la compagnie de l'Express sont à peu près suspendues, et des masses de fret attendent dans les entrepôts qu'on puisse les transporter [illegible] [illegible].

[illegible] [illegible] —Paralysie de maladie sur les chevaux.

New York, 24 oct—L'opéra de Geneviève de Brabant a été donné ce soir au théâtre Olympic par la troupe d'Aimée qui a été [illegible] [illegible]. Il y avait beaucoup de monde, [illegible] d'Europe ont paru, et Gabel, dans le rôle du gendarme, a renouvelé tous les premiers succès.

[illegible] de Diamants.

Denver, Colorado, 24 oct—On a découvert d'autres champs de diamants dans le Colorado, à l'Ouest de Denver, et une compagnie d'experts [illegible] explorer la région.

[illegible]

Revue commerciale.

Liverpool, 24 oct. soir.—Coton calme. Mid. [illegible]; Orléans 10 1/4 à 3/8. Vendu 12,000 balles.

Marchés Américains.

New-York, 24 oct.—Coton calme. Vendu 1078 balles. Middling [illegible] Orléans 20.

New-York, 24 oct.—Argent plus facile de 2 à [illegible] [illegible] Gouvernements [illegible] [illegible].

[illegible]

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Hier matin, le bruit courait sur la Levée que les grévistes devaient faire une nouvelle manifestation. Le bateau à vapeur Belle Lee étant arrivé, a commencé à décharger son coton au taux de $2.00 par jour. Une bande de grévistes a chassé le pont mobile en déclarant que le travail ne continuerait pas. Plusieurs arrestations ont calmé l'effervescence et les travailleurs ont pu continuer leur ouvrage. Une autre version de l'affaire dit que M. Jake Manning, employé pour décharger le bateau, a dû montrer son pistolet pour se débarrasser de ceux qui voulaient l'empêcher d'engager des travailleurs.

Un homme de couleur, nommé Pat Butler, a été arrêté à neuf heures, sur la levée, par l'officier de police Higgins, pour avoir voulu troubler l'ordre.

Les postes sur la levée étaient doublés et il y avait une réserve de 15 ou 20 hommes à la Station Centrale.

L'agitation gréviste a perdu son caractère menaçant, mais il importe que la police continue à se montrer vigilante pour enlever [illegible] plus turbulents de renouveler les désordres.

LE CIRQUE GREAT EASTERN.—C'est ce soir que débute la troupe équestre la plus complète sous tous les rapports qui ait jamais visité la Nouvelle-Orléans. La première représentation aura lieu sur la Place Congo où se trouvent dès aujourd'hui les tentes de la nombreuse et brillante caravane. Celle-ci comprend, outre le cirque, une immense ménagerie et un merveilleux museum. On s'attend à une foule énorme pour la soirée d'inauguration.

Le spectacle sous les tentes, à 1 heure [illegible], sera précédé d'un spectacle public, en plein jour, dans les rues de la ville. [illegible] chariot traîné par cent chevaux [illegible], un resplendissant cortège de chevaliers, suivi de cages de lions et de panthères que n'[illegible] aucun lien et qui se mêlent [illegible] à la foule, voilà ce que l'on verra [illegible]. On verra [illegible] [illegible] face l'[illegible].

Le cortège partira à [illegible] heures de la Levée et descendra la rue du Canal jusqu'à la rue Villeré. [illegible] la rue Villeré jusqu'à la rue St-Louis, la rue St-Louis jusqu'à la rue Royale, la rue Royale jusqu'à la rue [illegible], la rue [illegible] jusqu'à la rue [illegible], la rue Craps, la rue Congo jusqu'à l'Esplanade, l'Esplanade jusqu'à la rue Villeré, la rue Villeré jusqu'à la rue d'Orléans, et la rue d'Orléans jusqu'à la Place Congo.

Les représentations sur cette dernière Place auront lieu aujourd'hui, demain, et dimanche. Demain, il y aura représentation de jour et représentation de nuit. Les premières [illegible] midi, la seconde à sept heures et demie du soir.

Jeudi, à deux heures du matin, les habitants de la maison rue Bourbon No 13 ont eu une chaude alerte. Le bas de la maison est occupé par le magasin de gants et de cravates de M. S. Whiple et le haut par une dame L. Adams qui tient des chambres garnies. Un des locataires ayant aperçu la lueur d'un incendie dans le grenier donna l'éveil et les occupants de la maison s'aperçurent que le feu existait à la fois au rez-de-chaussée, dans un réduit derrière le magasin, et au grenier. Heureusement, il n'avait pas encore fait beaucoup de progrès, et quelques baquets d'eau ont suffi pour l'éteindre sans qu'il en soit résulté de dommage sérieux. La circonstance que le feu brûlait en haut et en bas, rend plus que probable la supposition que l'incendie est l'œuvre de la malveillance. Une enquête éclaircira sans doute le mystère.

Une dame Catherine Hahn a porté plainte mercredi matin, contre un professeur allemand nommé Charles de Frey, qui tient une école encoignure Chippewa et Philip, pour avoir battu son jeune garçon qui va à cette école. L'affaire sera examinée devant le recorder Billings.

Un nommé Thomas Reed a été arrêté sous l'accusation d'avoir volé, avec l'assistance d'un autre individu qui s'est échappé, deux balles de coton du navire Francis, placé au haut de la rue St-Philippe. Les voleurs avaient roulé les deux balles dans un terrain vacant et c'est là qu'ils ont été découverts par la police, qui a repris le butin et envoyé Reed à la geôle.

L'Association "Temime Derech" donnera, demain samedi, 26 octobre, dans la salle de l'Exposition un grand bal paré et masqué au profit de la Synagogue Israélite de la rue Carondelet. Nous remercions M. Wm. Davis, chairman du comité, des invitations qu'il nous a adressées.

— La Société "Hibernian Benevolent and Mutual Aid of Louisiana" donnera mardi prochain, 29 octobre, dans la salle de l'Exposition, son grand bal annuel. Remerciements pour les invitations adressées à l'Abeille.

Les membres de la Société du Théâtre National, qui sont au nombre de plus de deux cents, viennent d'organiser un cercle qui, dès à présent, prend place parmi les plus importants de la Ville. Il est installé dans de vastes appartements, à l'intérieur de l'édifice qui contient la salle de spectacle; et au point de vue de l'élégance et du comfort, il ne laisse rien à désirer.

Le National Club, c'est le nom du nouveau cercle qui a été inauguré mercredi, par une réception à laquelle avait été conviée la presse, et dont les officiers et les membres du cercle ont fait les honneurs de la meilleure grâce du monde. Le National Club, dans les conditions où il est fondé, ne sera pas seulement un rendez-vous de bonne compagnie; il sera, pour le Théâtre National, un ferme appui. Voici la liste de ses directeurs: Dans le nombre, il en est qui nous sont personnellement connus et avec lesquels nous avons les rapports les plus agréables:

Président, Theo Hellmann; vice-président, J. Ferd. Kraemer; secrétaire, Charles Engelhard; trésorier, M. Hellman; Directeurs, Charles Stichmeyer, H. Zuberbier, S. Katz, Johannes Wieting, Rudolph Sieg et Gustave Fomter.

Une Foire au profit de l'Asile du Mont-Carmel s'ouvrira, le 9 novembre, dans la salle du Lycée, à l'Hôtel-de-Ville. Les objets de valeur offerts à la Foire, et dont le vote fixera la destination, seront exposés ces jours-ci dans les vitrines du magasin de M. Offner, rue du Canal. L'excellente fanfare de la [illegible] jouera tous les soirs. Nous publierons prochainement le programme qui sera, nous le savons, extrêmement attrayant.

CONVENTION DE PAROISSE DES DÉMOCRATES PURS.—Séance du 25 octobre 1872. La Convention de paroisse des démocrates purs s'est assemblée, hier à midi, dans la salle du Lycée, à l'Hôtel de Ville, M. G. W. White, président, et E. Estrandale, secrétaire, ont constitué le Bureau provisoire.

En prenant place au fauteuil, le président a remercié en quelques mots l'assemblée; puis il a donné lecture de la lettre suivante:

Nouvelle-Orléans, 24 octobre 1872.

Au Président et aux Membres de la Convention Démocrate.

Chers Concitoyens,

En ma qualité de [illegible] du parti démocrate de la Louisiane dans le Comité Exécutif National, constaté que M. O'Connor a déclaré accepter la candidature à la présidence, il a été de mon devoir de prendre l'initiative d'une conférence de toutes les paroisses qui se sont rangées à l'accueil de [illegible], [illegible] de Cincinnati, qui [illegible] a trouvé de l'écho à Baltimore.

Ces personnes ont regardé comme un devoir [illegible] [illegible] une organisation [illegible] [illegible] à [illegible] [illegible] principe fondamental de gouvernement.

Vous vous êtes assemblés pour maintenir les doctrines [illegible] [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible]

Nous ne sommes pas nombreux. Pour justifier ce que nous disons, nous donnons présentement une [illegible], si notre candidat doit s'inscrire de la plus haute [illegible]. A [illegible], Messieurs

A vous, dans la foi démocratique.

(Signé) DANIEL SCULLY.

Sur la proposition de l'un des membres, la Convention décide la formation d'un comité chargé de la vérification des pouvoirs. Le président désigne pour composer ce comité MM. C. Kelly, John Tobin et A. Sambola.

La séance est suspendue pendant une demi-heure. A la reprise, M. Tobin, président du comité, donne lecture d'un rapport dans lequel il conclut à l'admission des délégués. Sur la liste qui est après, ce rapport étant adopté, la Convention est définitivement constituée comme suit:

1er ward.—L. A. Burthe, L. L. Levy, Michel Sénac, E. W. Gill.

2me ward.—[illegible], W. W. Smith, W. H. Ellis, G. W. [illegible], D. Otman.

3me ward.—Dan Scully, John Tobin, A. G. Wilson, Michael Dwyer, M. Ascena.

4me ward.—[illegible] Murphy, John Anbertin.

5me ward.—G. A. Bonnier, Joe. Demornelle, [illegible].

6me ward.—[illegible] W. [illegible], A. Sambola, M. G. Lévy.

7me ward.—[illegible] R. Hogan, W. J. Tony lett, L. [illegible].

8me ward.—[illegible], M. A. [illegible].

9me ward.—[illegible], A. Whitmer.

10me et 11me ward.—J. B. Cotton, James Brewer, [illegible] Kelly.

12me [illegible] ward.—J. O. Landry, J. H. [illegible].

[illegible] A. Barras.

La Convention procède ensuite à l'organisation du Bureau Permanent. Sont nommés:

Président, M. E. A. Burthe; vice-président, George Waite; secrétaire, E. Livaudais; secrétaire adjoint, Fanning.

Puis elle organise les comités suivants:

Comité chargé de rédiger une adresse et des résolutions—MM. Daniel Scully, Michonard, James Brewer.

Comité chargé de dresser la liste des candidatures aux fonctions administratives—MM. John Tobin, Bonnier, P. B. Hogan, James Brewer, A. Barras, J. H. Campman.

Comité chargé de dresser la liste des candidatures aux fonctions législatives et judiciaires—MM. L. Levy, A. Sambola, F. Michinard, J. B. Cotton, P. Marthag, J. O. Landry.

DISCOURS DU COLONEL WILLIAMSON.—Le colonel Williamson, que plusieurs citoyens avaient invité à donner son opinion sur la politique nationale, la politique d'Etat et le chemin de fer du Texas au Pacifique, a prononcé, hier soir, un très long discours devant un assez nombreux auditoire. Il a été écouté avec beaucoup d'attention et de courtoisie.

On savait qu'il s'était prononcé en faveur du gén. Grant, mais ses amis eux-mêmes ne croyaient probablement pas qu'il parlerait de l'un avec autant d'enthousiasme et de l'autre avec autant d'amertume.

Leur surprise a dû être bien autrement pénible lorsqu'il a déclaré qu'il a l'intention de voter contre le colonel McEnery, brave soldat, homme pur, qu'il estime beaucoup, à la candidature duquel il s'était rallié, mais qu'il croit dans l'impossibilité d'échapper aux pièges qui lui seront tendus par les ennemis de la Louisiane.

Le colonel Williamson a prononcé, une fois de plus, que le gouverneur Warmoth n'a pas, dans les luttes de l'Etat, d'adversaire plus acharné, plus implacable que lui.

Passant de la politique au chemin de fer du Pacifique, il a fait ressortir les avantages du projet qui, a-t-il dit, sera le salut de la Nouvelle-Orléans.

MEETING DE RATIFICATION SUR LA PLACE LAFAYETTE.—A peu près 1500 libéraux et démocrates se sont réunis hier soir à sept heures et demie à la place Lafayette, dans le but de ratifier la dernière liste de fusion fabriquée par les comités exécutifs de paroisse du parti démocratique et du parti de la réforme.

La plateforme était bien décorée, mais trop encombrée.

A l'heure dite, l'assemblée a été appelée à l'ordre et M. Joseph Collins a été nommé président.

Le juge Cooley a été le premier orateur. Il s'est étendu longuement sur les mérites des candidats de la liste de la fusion et a attaqué le parti de la réforme qu'il a déclaré être un mythe.

M. Cooley a dirigé aussi ses attaques contre M. Hugh McCloskey, dont il a parlé avec un sentiment d'aigreur. Selon lui, le parti de la Réforme est composé entièrement de propriétaires fonciers et d'hommes riches qui veulent contrôler le peuple et le maîtriser.

Il a terminé en disant qu'il n'y avait que deux partis en présence l'un de l'autre, le parti Démocrate-Libéral et le parti Radical; et il ne pense pas qu'il y ait un seul homme dans toute l'assemblée qui désire maintenir au pouvoir l'administration corrompue qui nous a gouvernés pendant quatre années.

M. John McPhelin, le candidat de la fusion à la place d'avocat de district, lui a succédé.

En quelques mots, il a dit que si la liste de fusion n'était pas parfaite dans son ensemble, elle était du moins aussi bien composée que possible.

Il faut que le peuple de la Nouvelle-Orléans reste uni pour assurer le triomphe de la bonne cause.

Il s'est fait le défenseur des délégués du troisième ward à la Convention conservatrice de paroisse qui s'est réunie à la salle Turner. Il a dit qu'ils avaient été calomniés par la presse et il a prié sur lui de persister qu'ils ont toujours été honorables et qu'on a essayé vainement d'acheter leurs votes pendant les séances de la dernière Convention.

Il a déclaré qu'il suspendait ceux qui douteraient de la pureté de ses intentions et de ces capacités à examiner scrupuleusement sa vie passée.

Vers la fin de ce discours, le gouverneur Warmoth a paru sur la plateforme et a été acclamé. Des cris de "Warmoth! Warmoth!" "Three cheers pour le cheval de course de la Louisiane," se sont fait entendre dans la foule.

Son Excellence s'est exprimée avec énergie sur la nécessité impérieuse de s'unir et de se tenir par la main afin de sauver la ville et l'Etat. A son avis la liste de fusion de l'Etat a été compromise, par toutes les dissensions des différents partis à la Nouvelle-Orléans au sujet du partage des places.

Le gouverneur est persuadé que cette guerre intestine a fait beaucoup de tort à la cause de la fusion; et il engage vivement tous les citoyens conservateurs de la Nouvelle-Orléans à réunir leurs efforts pour gagner la victoire le quatre du novembre prochain.

Il a dit, en substance, que les démocrates et les libéraux étaient tous des réformistes puisqu'ils étaient animés des [illegible] sans partisans des réformes.—Il n'y a en réalité aucune différence sérieuse entre ces trois organisations politiques si ce n'est leurs noms. Il ne faut être aucun parti conservateur de la liste de candidatures afin de s'assurer un triomphe décisif aux élections.

Le gouverneur Warmoth a terminé en priant les Conservateurs de ne plus se diviser et à n'avoir qu'un seul objet, le salut de leur Etat et de leur ville.

M. Becke a parlé après lui et s'est retiré de son mieux les accusations portées contre lui. Il a dit que depuis quatre mois il s'était dévoué aux intérêts de la liste de fusion de l'Etat et que s'il avait désiré la liste du parti de la réforme, comme on se plaisait à le lui reprocher, c'était parce qu'il trouvait que ce parti ne s'occupait pas assez des réformes. M. D. Stone a été appelé ensuite à dire quelques mots.

Avant l'ajournement du meeting, la résolution suivante a été présentée par le président, M. Jos. Collins:

Attendu, que les comités de conférence démocratique et libéral ont terminé leur tâche et ont présenté au peuple une liste de candidats choisis dans toute la paroisse opposée au radicalisme; il est en conséquence, Résolu, que nous ratifions la liste de paroisse dite de fusion qui a été acceptée par les Comités Exécutifs de paroisse démocratique et libéral, et que nous nous engageons à voter pour les candidats dont les noms se trouvent sur cette liste.

CONVENTION DES CLUBS INDÉPENDANTS.—Deuxième séance.—La Convention des Clubs indépendants s'est réunie, hier soir, à sept heures et demie, dans les salles du club Seymour Legion, rue du Canal, à l'angle de la rue Bourbon. M. M. Hinman occupe le fauteuil, et M. John A. Lemonnier [illegible] [illegible].

[illegible] la séance précédente, les délégués des différents clubs produisent leurs lettres de créance.

Le président nomme un comité de trois chargé de vérifier les pouvoirs.

Le comité présente son rapport qui est adopté. Tous les clubs qui ont des délégations ont assisté à la première réunion sont représentés dans celle-ci; et leurs délégués ont produit leurs pouvoirs en bonne et due forme.

A la liste il faut ajouter le "Mounted Blair Guards", le "Seymour Legion", le "Crescent City Club" et le "Club Allemand Libéral du 4e Ward", également représentés.

M. Heiser propose que le comité de cinq nommé dans la séance précédente, pour préparer une liste de candidatures, soit chargé de conférer avec le Comité Exécutif Central d'Etat Démocratique en vue d'amener une conciliation générale.

Après une assez longue discussion la Convention adopte la proposition de M. Heiser.

La séance est levée.

La Convention décide qu'elle discutera les candidatures, une par une, et fixera le mode de vote.

M. Marr, chairman du comité de dix nommé dans la séance précédente, informe la Convention que ce comité a terminé entièrement ses travaux et qu'il est prêt à communiquer en temps utile, à la Convention, une liste complète de candidatures.

La séance est suspendue pendant une demi-heure. A la reprise, M. Marr informe la Convention que le Comité Central d'Etat Démocratique n'était pas en séance. M. Marr ajoute qu'il est prêt à présenter le rapport du comité. Il donne lecture de ce rapport.

Puis la Convention procéda aux nominations. Voici la liste des candidatures votées dans cette séance:

Maire—L. A. Wiltz.

ADMINISTRATEURS:

Comptes—John Calhoun.

Finances—George D. Garner.

Police—Robert Brewster.

Améliorations—Jno. J. Haas.

Commerce—B. M. Turnbull.

Water Works—Chas. Fitzenreiter.

Améliorations—Général G. T. Beauregard.

Avocat de District—E. J. Ellis.

Shérif Criminel—J. W. Patton.

Shérif Civil—W. P. Harper.

COURS DE DISTRICT.

Juges.	Greffiers.
1re—E. Abell.	Jos. Fitzpatrick.
2me—W. T. Tissot.	Thomas Kenny.
3me—W. H. Walshe.	Wm. Barnes.
4me—F. H. Bonner.	Chas. de Lesme.
5me—E. M. Cullom.	Thos. Duffy.
6me—A. Gracier.	Jas. J. O'Brien.
7me—J. P. Collens.	H. H. Marks.
8me—W. H. Rodgers.	

La Convention procédait à la nomination du greffier de la Huitième Cour de District, lorsque minuit a sonné. Notre reporter s'est alors retiré en compagnie de ses confrères du Times et du Picayune.

SÉANCE DU CONSEIL DE VILLE.—Le Conseil se réunit à midi sous la présidence du maire Flanders.—Tous les fauteuils des administrateurs sont occupés.

M. Bonnano demande au secrétaire de lire le rapport du comité chargé de s'entendre avec le Bureau de Police Métropolitaine.

Ce rapport porte que la somme demandée par le Bureau pour les frais de l'année qui finit le 30 septembre est trop considérable, et que l'état des finances de la ville ne permet pas de payer plus de $600,000, au lieu de 710,000.

M. Shaw présente un rapport de minorité, demandant que la somme soit réduite à moins de $600,000.

M. Lewis n'est pas de cet avis, et pense qu'il faut allouer au moins $500,000 pour les frais de la police métropolitaine, parce que la loi exige qu'il y ait en ville 500 hommes de patrouille, et leur salaire est réglé à l'avance.

Voici la liste des dépenses présentée par le bureau de police pour l'année courante qui a commencé le 1er octobre 1872 et qui finit le 30 septembre 1873:

[illegible — itemized table of police expenses]

Le montant des fonds généraux, $[illegible] 50 est divisé par le nombre total de la police, [illegible] hommes, ce qui donne une moyenne de $144.75 par homme, et partagé comme suit entre les différentes corporations:

[illegible — table]

Voici quelles seront les dépenses de la ville de la Nouvelle-Orléans, pendant l'année courante, qui finira le 30 septembre 1873:

[illegible — table]

Le Conseil décide que les frais sont trop considérables et autorise le comité à demander au Bureau de la Police Métropolitaine à réduire les dépenses à $600,000.

M. Cockram demande de considérer l'ordonnance relative à la liquidation de certains comptes et au paiement de la dette encourue par la ville.

M. Remick trouve que l'opinion de M. Rosaline ne saurait prévaloir qu'après que la ville se sera prononcée sur la légalité de cette ordonnance.

Sur motion, la séance est suspendue pendant dix minutes pour donner aux administrateurs le loisir de s'entendre avant de discuter la question.

Aussitôt que le Conseil est appelé à l'ordre, M. Remick fait la motion de référer l'ordonnance à l'avocat de la ville avant de l'adopter.

M. Lewis partage son avis et demande que l'avocat de district soit requis de donner son opinion le plus vite possible, afin de pouvoir la comparer à celle de M. Rozier.

Après quelques débats insignifiants sur la même question, le Conseil s'ajourne à aujourd'hui à midi.

TEMPÉRATURE.—24 octobre 1872.

Thermomètre de C. Dumaine, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	[illegible]	[illegible]
12 M.	[illegible]	[illegible]
3 P. M.	[illegible]	[illegible]
6 P. M.	[illegible]	[illegible]

—Le Journal des Débats raconte une bonne histoire sur un monsieur qui dînait avec un riche commerçant anglais.

Une vieille bouteille de vin bien poudreuse arrive et [illegible] décachetée, et l'amphitryon remplit un verre.

—Pouvez-vous deviner, demanda-t-il à son invité, combien me coûte ce vin?

—Non, assurément; je suis seulement qu'il est excellent.

—Eh bien! j'en ai fait le calcul ce matin. En ajoutant les intérêts au prix d'achat, je trouve qu'il me coûte 15 schillings par verre.

—Bon Dieu! est-ce possible! dit le convive.

Puis, vidant son verre jusqu'à la dernière goutte, il se hâta de le tendre de nouveau en s'écriant:

—Remplissez-le bien vite, car j'ai hâte d'arrêter ces maudits intérêts!

Beaux & Ready—Club Démocratique du [illegible] Ward.—Une réunion régulière de ce Club aura lieu ce soir, VENDREDI, 25 octobre à 7 1/2 heures, au Wigwam, à l'angle des rues Gravier et Chartres.

CHS. KELLER, Président.

ADLER Benson, Secrétaire.

Quartier-Général Démocratique des Braves [illegible]. Réunion générale des [illegible] AUJOURD'HUI, 25 octobre, à 7 heures et demie précises. Les officiers et membres du [illegible] sont invités à être présents.

Par ordre du Président, A. L. TISSOT.

GEO. E. FORSTALL, Secrétaire.

Quartier-général du 1er Régiment de [illegible] de la Louisiane, [illegible] octobre 1872.—Les Batteries qui font partie de ce Régiment, se réuniront à l'Arsenal (Bâtiment Crozat), en grande tenue et équipement complet, VENDREDI, après-midi, (25 octobre) à 3 heures précises, pour service d'escorte.

Par ordre du U. J. BEHAN, Colonel.

F. M. AUGUSTIN, Sergent-major.

S. L. C.

10——25——7 1-2 PRÉCISES.

TRÈS IMPORTANT.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.—Messieurs les sociétaires sont invités à assister à l'assemblée générale annuelle DIMANCHE PROCHAIN, 27 octobre, à [illegible] heures précises. D'importantes questions devant être traitées, M. le président compte sur une nombreuse réunion.

Par ordre du Président. Le Secrétaire, A. BARBIER.

Cinquième Ward.—Pour le Cinquième District.—Les votants du Cinquième ward, [illegible] [illegible] [illegible], Mr FRANK MARQUEZ, [illegible] [illegible] à la prospérité du Ward et de l'Etat.

Un grand nombre de Votants [illegible].

Nouvelle-Orléans, 24 octobre 1872.—WM. H. YATES et WALTER S. LONG ont été nommés REPRÉSENTANTS pour le Troisième Ward, et ANDREW J. DAVAN pour la Deuxième Justice de Paix, comme à l'approbation.

DU PEUPLE.

☞ Les amis de M. A. H. HÉBERT et le public sont informés que nous l'avons choisi comme candidat indépendant à la place de troisième juge de paix.

Un grand nombre de votants.

IMPORTANT!!!

BILLARDS!! BILLARDS!!

LE FURET,

Le plus Fort Joueur de Billard du monde, le même qui, en 1867, à Paris, a battu tous les joueurs de France et gagné le plus fort d'entr'eux de 500 points dans une partie de 4,000.

—CHEZ—

CHS. LACOUME,

Propriétaire du célèbre

"St. Charles Billiard Saloon,"

sous l'Hôtel St-Charles, encoignure des rues St-Charles et Gravier.

☞ LE FURET donne tous les jours des séances et des leçons particulières.

T. MOREAU,

COIN ROYALE et TOULOUSE.

Vient de recevoir par le steamer HANNOVER un assortiment complet de:

Gants Jouvin,

Gants, système Jouvin,

Gants drap et Gants laine,

Parfumeries fines,

Chemises DE TOUTES QUALITÉS,

Merceries DE TOUTES SORTES.

Saison de chasse de 1872-73.

F. CHARLEVILLE.

55............Rue de Chartres............55

IMPORTATION DIRECTE D'ARMES A FEU de toute grosseur, à des prix fixes.

Ayant reçu le premier prix à la foire d'Etat de la Louisiane [illegible] [illegible] 1872 pour le plus bel assortiment d'armes à feu de tous genres, j'invite mes amis et le public à visiter ma maison, [illegible] [illegible] un grand assortiment de fusils [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Amérique. [illegible] [illegible].

F. G. & C. W. BARRIERE,

Au No 133 de la Rue du Canal,

OUVRENT AUJOURD'HUI:

Un grand assortiment de Manteaux nouveaux;

Un grand assortiment de Châles nouveaux;

Un grand assortiment de Water proofs en Imperméables nouveaux;

Un grand assortiment d'Etoffes nouvelles à Robes;

Un grand assortiment de Fourrures nouvelles.

SPÉCIALITÉ DE SOIERIES NOIRES.

Ils viennent de recevoir des Soieries noires dont les prix sont les plus modiques que nous ayons jamais demandés.

ROBES FAITES.

F. G. & C. W. BARRIERE.

A VENDRE. A VENDRE.

300 tonneaux BLOCS DE GRANIT, pour pavage, attendus par le navire "Northampton".

MERKER, KNOX & CO.,

Au No. 40 de la rue Carondelet, coin Union.

A VENDRE. A VENDRE.

50 tonneaux FOIN DE NORD, première qualité—attendu par le navire "Northampton".

MERKER, KNOX & CO.,

Au No. 40 de la rue Carondelet, coin Union.

A VENDRE. A VENDRE.

1,200 sacs SEL Cagliari, de qualité supérieure, arrivés de deux bâtiments—attendus par le navire "Northampton".

MERKER, KNOX & CO.,

Au No. 40 de la rue Carondelet, coin Union.

BRICE SEMBRE,

COIN ST. LOUIS ET ROYALE,

Vient de recevoir un magnifique stock de MARCHANDISES FRANÇAISES,

—COMPRENANT—

GARNITURES, pour robes,

GUIPURES, FRANGES,

VELOURS, RUBANS de tous genres,

BIJOUTERIE JAIS,

ECHARPES ET NŒUDS POUR DAMES,

EVENTAILS RICHES.

Un choix complet de BONNETERIE pour dames et enfants.

BAS MÉRINOS, GUÊTRES TRICOTS,

MANTEAUX ET NUBIAS,

J'appelle l'attention des messieurs sur mon splendide assortiment de

CHEMISES FRANÇAISES,

COLS et CHAUSSETTES,

CRAVATES FANTAISIE,

CANNES et PARAPLUIES.

Grande spécialité de VOITURES D'ENFANTS, VÉLOCIPÈDES, POUPÉES, alimentées et de Paris, JOUETS, &c., &c.

TOUSSAINT. TOUSSAINT.

Je vendrai, AUX PLUS BAS PRIX de la Ville, un grand choix de COURONNES, [illegible] [illegible]. Ma devise est DU BON, À BON MARCHÉ.

Blanchisseuse.

Une bonne blanchisseuse trouverait immédiatement à s'employer en s'adressant au No 14 rue de l'Esplanade, entre Dauphine et Bourgogne.

GRAND DÉPOT DE LA

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE

(approuvée des médecins)

CHEZ MM.

QUEYROUZE & BOIS

Encoignure [illegible] Bienville et Vieille-Levée.

LAURENT LAGARRIGUE, Agent.

ENTREPOT DE TAPIS

No 17........CHARTRES........17

A. Broussean,

IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS ET EN DETAIL.

TAPIS—Axminster, [illegible] velours, Bruxelles, Ingrain, [illegible].

NATTES—[illegible], à carreaux et fantaisie.

ÉTOFFES—[illegible].

[illegible]

ÉTOFFES A RIDEAUX ET A MEUBLES.

[illegible]

SAMEDI, 26 DU COURANT

Ouverture du Magasin

—DE—

HEBERT, MIRET & PINSARD

149 rue du Canal.

Grand Déballage d'Articles Nouveaux.

Institution d'Aquin.

[illegible]

J. A. D'HEMECOURT. [illegible]

La seule Fabrique

DE

CONFISERIE

AU SUD

Avec une Usine à vapeur.

H. CHAURANT & CO.

Successeurs à E. [illegible]

93... Rue Vieille-Levée... 93

La seule Maison Française et la plus ancienne Fabrique de

CANDI

A la Nouvelle-Orléans.

CANDIS EN BATONS (Médaille avec Premium au Louisiana State Fair),

GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc.

CHOCOLATS.

Importation directe d'Articles pour Confiseurs.

GATEAUX.

SIROPS au jus de fruits,

INCOMPARABLES par leur arôme et leur qualité.

Importateurs de jus de fruits, tels que:

FRAMBOISES,

GROSEILLES,

FRAISES, &c.

H. CHAURANT & Co.,

RED STORE.

93............Rue Vieille-Levée............93

Grand déballage de Nouveautés et d'Articles de Fantaisie.

GUÉBLÉ & NIPPERT,

137............RUE DU CANAL............137

VIENNENT de recevoir par les derniers steamers d'Europe, et continueront à recevoir, durant la saison, à chaque steamer, un assortiment complet de:

Garnitures pour Confections et Robes:

GUIPURES,

RUBANS VELOURS,

PASSEMENTERIES ET FRANGES,

le tout de la dernière nouveauté, avec ou sans jais.

BOUTONS ET ORNEMENTS DE TOUS GENRES.—RUBANS MOIRÉ, GROS GRAIN ET SATIN, &c.—HAUTES NOUVEAUTÉS DE RUBANS LARGES POUR CEINTURES.

Grand et Complet Assortiment de:

GANTS DE PEAU POUR DAMES ET MESSIEURS.

Nous appelons spécialement l'attention des dames sur NOS GANTS À UNE PIASTRE LA PAIRE, expressément manufacturés pour nous et qui sont réputés supérieurs à tous ceux qui se vendent au même prix sur le marché.

GANTS CHEVREAU,

GANTS SUÈDE,

GANTS PEAU DE CHAMOIS,

GANTS SOIE, &c. &c.

Avec un nouvel assortiment de:

PARFUMERIES FRANÇAISES,

EAUX DE COLOGNE,

CHEMISES ET CALEÇONS POUR MESSIEURS.

Toutes nos marchandises sont choisies sur les différents marchés d'Europe par notre sieur GUEBLÉ. Cette facilité explique le bon choix de nos marchandises et surtout la modicité de nos prix.

Nous vendons en gros et en détail.

F. GUEBLÉ, VON. NIPPERT,

No 49 Paradis Poissonnière. Nlle-Orléans.

À la Spécialité de Deuil.

31............RUE BOURBON............31

ASSORTIMENT important et varié d'ARTICLES DE DEUIL. Venez l'examiner.

A. LARRY.

LE Dr. B. H. POPE

Sera à son cabinet, No 118 de la rue du Canal LUNDI, 21 octobre, à 10 heures.

Association d'Assurances Mutuelles

—DE LA—

Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 10 PASSAGE DE LA BOURSE.

TROISIÈME ETAT TRIMESTRIEL.

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires, pour le troisième trimestre, expiré le 30 septembre 1872.

Primes d'incendie	$[illegible] 15		
" de mer	[illegible] 46		
" de rivière	[illegible] 46	$[illegible]	
En moins — primes non expirées	$[illegible] 74		
En moins — primes remboursées	[illegible] 44	[illegible] 15	
Montant net des primes			$[illegible] 30
Pertes par l'incendie	3,[illegible] 70		
" par mer	11,[illegible] 13		
" sur les rivières	[illegible] 91		
Réservé pour pertes non réglées	[illegible] 00		
	$[illegible] 73		
Réassurance	[illegible] 24		
Taxes, licences et timbres Int. Rev.	7,[illegible] 60		
Dépenses générales	13,[illegible] 38		
Réduction (rebate)	1,541 46		
Profits et pertes	[illegible] 32		
	[illegible] 33		
En plus — 2 1/2 pour cent d'intérêt pour le troisième trimestre sur le capital payé	20,[illegible] 44		
En moins: Escompte et intérêt	[illegible]	[illegible] 46	[illegible]
Bénéfices nets			[illegible]

—ACTIF—

Billets d'actions	$ [illegible] 30
En caisse	104,[illegible] 00
Billets et effets à recevoir	[illegible] 30
Actions et Bonds	132,[illegible] 33
Propriétés foncières	135,[illegible] 77
Primes en voie de recouvrement	7,[illegible] 36
Assessment de 50 pr cent sur	[illegible]
Total	$1,[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nlle-Orléans.

C. CAVAROC, Président.

GEORGE LANAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 4 octobre 1872.

G. LE GARDEUR, Notaire public.

Aujourd'hui, à une réunion spéciale des Directeurs, il a été résolu, conformément à l'Art. VII de la charte, de collecter, de suite, des actionnaires, un assessment de 50 pour cent sur le montant net des primes du troisième trimestre de 1872, sujettes à l'assessment et s'élevant à $[illegible] et. Il a été résolu, en outre, de payer aux actionnaires, sur demande, un intérêt trimestriel de 2 1/2 pour cent sur le montant du capital payé.

C. CAVAROC, Président.

GEORGE LANAUX, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

C. Cavaroc,	S. Cambon,
Chs de Buyter,	A. Peluny,
Léon Haas, Jr.,	J. Egli,
E. F. Mioton,	F. S. Wilts,
W. Agar,	L. Quaquaum,
	A. Thibaut.

GRANDE FABRIQUE

DE

CANDI

—DE—

NORMAN & REISS,

Nos 121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVEE

On y manufacture [illegible]

Du Candi en gros et en petits bâtons.

[illegible]

GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

On importera toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que [illegible]

[illegible]

RUE VIEILLE-LEVEE:

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Sirops de Fruits

FRAISES,

FRAMBOISES,

MURE,

GROSEILLE,

LIMON,

ORANGE,

ANANA,

ORGEAT,

GINGEMBRE,

NECTAR,

CRÈME,

BANANE,

VANILLE,

ROSE,

SALSEPAREILLE,

NATUREL,

MEAD,

VINAIGRE.

A vendre par

NORMAN & REISS,

Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 24 OCTOBRE.—CLASSE No 254

15 3 43 26 11 1 73 64 31 53 44 46

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement [illegible] [illegible], HOWARD, SIMMONS & Co., Contracteurs, Rue St. Charles, encoignure Union, Nlle-Orléans. En témoignage de quoi, nous apposons notre signature [illegible], ce 24 Octobre 1872.

[illegible] Commissaires.

☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

LA TOUSSAINT!

LIEN [illegible] viennent de recevoir de leur maison de Paris le plus grandiose assortiment de

Ornements pour Tombes,

COURONNES et MÉDAILLONS en perles,

COURONNES de Fleurs et Mousse,

COURONNES Immortelles, etc.

Qu'ils écouleront en Gros et en Détail à des prix les plus modérés.

GUEBLÉ & NIPPERT,

No 137, rue du Canal.

GRAND ASSORTIMENT DE

COURONNES

—POUR—

LA TOUSSAINT,

A vendre par Michon & Schweitzer,

[illegible] RUE ROYALE.

VARIETIES HALL

COIN DAUPHINE ET CANAL.

M. J. CLAUDE a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public qu'il tient la réouverture de son établissement aujourd'hui, samedi, 26 du courant, à 7 heures du soir. A cette occasion un LUNCH froid sera offert aux personnes qui voudront bien honorer l'établissement de leur présence.

Chaudières à Sucre du Tennessee,

De la célèbre Usine de Bauchée.

APPARTENANT à MM. WOODS, YEATMAN & CO.—La soussignée a constamment en dépôt un stock de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleures modèles.

E. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand-Commissionnaire, No 14, rue Union.

BANQUE

NATIONALE MUTUELLE

DE LA

NOUVELLE-ORLEANS,

FONDÉE LE 2 JANVIER 1872.

Bureaux No. 168 rue du Canal.

LA SEULE BANQUE QUI ACCORDE AUX DÉPOSANTS UNE PARTICIPATION AUX PROFITS.

Fonds Capital payé..........$500,000.

Capital Souscrit..........$1,000,000.

Premier DIVIDENDE SEMESTRIEL, déclaré 1er juin 1872:

[illegible] aux actionnaires.

[illegible] aux déposants.

Bureaux ouverts de 10 heures A. M. à [illegible] P. M.

PAUL FOURCHY, Président.

ALBERT BALDWIN, Vice Président.

JOSEPH MITCHEL, Caissier.

DIRECTEURS:

PIERRE MASPERO,	JOHN T. HARDIE,
JOHN D. COBB,	CHARLES LAFITTE,
ADOLPHE MEYER,	ALBERT BALDWIN,
PAUL FOURCHY,	P. POURSINE,
ERNEST MILTENBERGER.	

PERDUE OU VOLÉE.

$10 de récompense.

Perdu, mercredi soir, (hier) à une heure et demie de l'après-midi, une PETITE CHIENNE black and tan, répondant au nom de NINA. La récompense sus-dite sera donnée à la personne qui la ramènera [illegible].

FRANK MARQUEZ, [illegible], rue Claiborne.

Marchands de Lait, Attention!

SON DE RIZ—à vendre à très bon marché [illegible] à Stewart & Kip, Moulin Persévérance, Nos 12 et 14, rue des Champs-Elysées, N.O.

H. CLOSTERMANN. JPH BAYLE

CLOSTERMANN

—&—

BAYLE,

IMPORTATEURS DE

Marchandises françaises, anglaises et allemandes.

[illegible] à la Nouvelle-Orléans [illegible] [illegible] [illegible].